



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
28.05.2013

L'an deux mille treize et le trois juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

N° 13/42

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mlle CARLES, Mr RASKOPF, Mme BONNÉ (excusée), Mrs BALOUP, DELBES, Mme RAHOU.

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur Delpoux*

AMENAGEMENT DU QUARTIER DE PRATVIEL

La commune de Saint-Juéry envisage des travaux d'aménagement urbain du quartier de Pratviel en coordination avec Tarn Habitat comprenant :

- Aménagement de l'espace vert situé entre la rue des Tilleuls, la route de Montplaisir et la rue de Pratviel en un Square sécurisé et déplacement de l'aire de jeux de l'allée Larroque pour mise en valeur de ceux-ci et afin d'en éviter la détérioration.

Adopté à l'unanimité

- Restructuration de l'allée René Larroque en zone de déplacement doux et de rencontre. Création d'un lien entre le quartier du parc Mas Courduriès et le quartier de Pratviel.

- Résidensialisation de l'arrière des immeubles de Pratviel et amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Ces travaux seront réalisés en 3 tranches.

La première tranche qui sera réalisée fin 2013 et qui comprend l'aménagement de l'espace vert situé entre la rue des Tilleuls, la rue de Pratviel et l'allée Larroque, a pour objet :

- le déplacement de l'aire de jeux
- la réfection des cheminements intérieurs existants
- la réalisation d'une clôture périphérique afin de sécuriser le square pour les enfants et d'interdire l'accès aux chiens
- la remise en valeur des espaces verts et du mobilier urbain
- la reprise de l'allée Larroque au droit de l'espace vert.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 50 000 € H.T.

La commune sollicite une subvention égale à 30 % du montant hors taxes des travaux, soit 15 000 €. Le solde sera autofinancé par la commune.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR DELIBERE

ADOPTE le programme de travaux à réaliser dans le cadre de l'aménagement du quartier de Pratviel, en partenariat avec Tarn Habitat et dans une démarche de participation avec les habitants.

DECIDE la réalisation de la 1^{ère} tranche dont le coût estimatif est de 50 000 € H.T.

ADOPTE le plan de financement proposé, à savoir :

- Subvention du Conseil Général (30 %) :	15 000 €
- Commune :	35 000 € H.T.

SOLLICITE une subvention de 30 % du montant H.T. des travaux, soit 15 000 € pour cette 1^{ère} tranche.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 2 octobre 2013
Jacques LASSERRE
Maire